

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 10 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt le dix décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe DAULY, Maire.

M. Hervé JOSSELIN, Mme Madeleine ABBE, M. Yves BRUNET, Mme Anne-Claude MORIN, Adjoints.

Mme Ludivine ALVES PEREIRA, M. Jean-Baptiste CORDON, M Franck JOSSET, Mme Isabelle ANDRÉO, Mme Élise LEROY, M Michel LEFEUVRE, M Michel OLERON, Mme Sabrina VOISIN, Mme Lydie RAMEZ, M Yann JOUAN, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : M Franck JOSSET

Délibération 1

ATELIER MUNICIPAL

La commune de Bourseul a acquis au début des années 2000 un ancien local artisanal afin d'y installer les services techniques. La couverture de ce local est en tôle fibrociment qui risque de contenir de l'amiante. De plus nous constatons de nombreuses infiltrations d'eau lors de pluies importantes. Dans le programme du mandat ces travaux avaient été envisagés et Monsieur le Maire propose de les réaliser en 2021.

L'état propose le plan de relance départemental qui est réservé aux communes costarmoricaines pour des projets d'investissement d'un montant inférieur ou égal à 200 000.00 € HT.

Monsieur le Maire envisage de faire une demande de subvention dans le cadre du plan de relance départemental.

Dans un premier temps, il est proposé de procéder au désamiantage du bâtiment, d'installer une nouvelle couverture en bac acier et, si la structure le permet d'y installer des panneaux photovoltaïques.

Mr JOSSELIN Hervé a fait faire une estimation du coût de désamiantage qui s'élève à la somme de 29 050.00 € HT.

Pour la mise en place d'un bac acier et de panneaux photovoltaïques, nous attendons des retours de devis, mais l'estimation se situe entre 60 000 et 70 000 € HT.

Le coût estimatif total des travaux se situerait entre 89 000 et 99 000 € HT.

Pour obtenir l'aide proposée dans le cadre du plan de relance Départemental, il est nécessaire de déposer le dossier avant le 31 décembre 2020.

Monsieur le Maire demande l'avis des conseillers pour solliciter cette aide et signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à :

- ▶ Solliciter l'aide dans le cadre du plan de relance Départemental.
- ▶ Signer les documents nécessaires à ce dossier.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 10 DÉCEMBRE 2020**

Délibération 2

TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, sur la proposition de la commission voirie, profite de la présence sur la commune de la société SPTP Enrobé qui réalise des travaux de voirie dans le bourg, pour obtenir un devis concernant des travaux (réalisation d'une purge BB sur voirie) aux « Landes Marettes ».

Le devis proposé s'élève à la somme de 985.00 € HT.

Le Conseil Municipal décide après délibération d'accepter le devis tel qu'il est proposé.

Délibération 3

**DÉCISION MODIFICATIVE
BUDGET COMMUNE**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil de la nécessité de procéder à des réajustements budgétaires sur le budget communal :

Section investissement :

- Les factures de la société SOFIBAC (perforateur burineur, scie circulaire) seront imputées au compte 2188-75.
- La facture d'ESPACE CREATIC (cache conteneur pare vue) sera imputée au compte 2188-103.
- Les factures du Comptoir de Bretagne (fontaine à eau, pichets et chariot pour le restaurant scolaire) seront imputées au compte 2184-40.
- La facture de la Poste (adressage) sera mise au compte 202.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
020	12 000.00 €	
D2188-75		2 000.00 €
D2188-103		2 500.00 €
D2184-40		2 000.00 €
D202		5 500.00 €

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 10 DÉCEMBRE 2020**

Délibération 4 **DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES
RURAUX 2021**

La situation sanitaire nous a contraint à constater des soucis d'organisation au niveau du restaurant scolaire, problème de vestiaires et accès non différenciés. Dans un premier temps, la commune a loué des locaux pour résoudre ces problèmes, mais cette solution n'est pas pérenne et il convient de prévoir des travaux adaptés.

Monsieur le Maire propose d'inscrire ces travaux au budget 2021 et de solliciter les subventions possibles pour ce dossier sur les bases d'une extension de 60 m² à un prix de 2000 € le m², soit un estimatif de travaux à 120 000 € HT.

Monsieur le Maire pense qu'il est intéressant de solliciter la DETR pour ce projet.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à :

- ▶ Solliciter la DETR.
- ▶ Signer les documents nécessaires à ce dossier.

Délibération 5 **FONDS DE CONCOURS**

La situation sanitaire nous a contraint à constater des soucis d'organisation au niveau du restaurant scolaire, problème de vestiaires et accès non différenciés. Dans un premier temps, la commune a loué des locaux pour résoudre ces problèmes, mais cette solution n'est pas pérenne et il convient de prévoir des travaux adaptés.

Monsieur le Maire propose d'inscrire ces travaux au budget 2021 et de solliciter les subventions possibles pour ce dossier sur les bases d'une extension de 60 m² à un prix de 2000 € le m², soit un estimatif de travaux à 120 000 € HT.

Monsieur le Maire pense qu'il est intéressant de solliciter Le Fonds de Concours pour ce projet.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à :

- ▶ Solliciter le Fonds de Concours.
- ▶ Signer les documents nécessaires à ce dossier.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 10 DÉCEMBRE 2020**

Délibération 6

REPAS DES AÎNÉS

Lors de la réunion du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal avait décidé d'offrir un repas aux aînés de plus de 70 ans, concernés par le repas du CCAS de fin d'année. Ils peuvent se restaurer sur place au « Café des sports » de Bourseul ou emporter le repas chez eux. Vu le contexte actuel et le reconfinement, à partir de novembre 2020, Monsieur le Maire propose de rallonger la période d'utilisation jusqu'au 31 mai 2021. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Ordre du jour :

Délibération 1 Atelier municipal

Délibération 2 Travaux de voirie

Délibération 3 Décision modificative budget commune

Délibération 4 Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021

Délibération 5 Fonds de Concours

Délibération 6 Repas des aînés

Questions diverses

QUESTIONS DIVERSES

ASSURANCE

Les conseillers sont informés qu'il n'y a qu'une réponse revenue pour le dossier assurance de la commune et celle des véhicules.

Monsieur le Maire propose de régler la MMA et GROUPAMA comme l'an passé et de revoir le dossier quand on aura toutes les réponses demandées.

Les Conseillers acceptent cette proposition.

PERSONNEL COMMUNAL

Un point est fait au niveau du personnel :

Mme PERSONNE Mélissa a terminé son CUI (contrat unique d'insertion) qui était jusqu'au 30/11/2020, elle est remplacée par Mme HERMENTIER Laetitia.

Mme BRIEND Madeleine est en arrêt maladie depuis le 16/06/2020 jusqu'au 18 décembre 2020. C'est Mme SYLWESTRZAK Bozena qui la remplace.

Mme CROUPEL Francine part en retraite au 1^{er} février 2021. Mme LE HELLOCO Valérie a postulé pour son remplacement. Monsieur le Maire souhaite embaucher une personne en CDD jusqu'à la fin de l'année scolaire et envisage de prévoir le remplacement de Mme CROUPEL pour septembre 2021.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 10 DÉCEMBRE 2020**

NUMÉROTATION DES MAISONS

Afin de faciliter l'achat des numéros de maison, Monsieur le Maire souhaite harmoniser toute la commune en mettant que du blanc.

MASQUES

Monsieur le Maire informe les conseillers que nous avons reçu un carton de masques de Dinan Agglomération pour les personnes bénéficiant du RSA ou de l'AAH (allocation adulte handicapée). Elles peuvent venir chercher 4 masques.

HOPITAL DE DINAN

Monsieur le Maire lit le courrier envoyé par Mme MICHEL et M RICARD concernant le maintien de l'activité de tous les services de l'hôpital de Dinan.

BULLETIN MUNICIPAL

Celui-ci est en cours d'élaboration et devrait être distribué en janvier.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

En raison de la covid 19, la traditionnelle cérémonie des vœux est annulée.

SIGNATURE DU CONSEIL MUNICIPAL

M DAULY Philippe, Maire	
Mme ABBE Madeleine, Adjointe	
M BRUNET Yves, Adjoint	
Mme MORIN Anne-Claude, Adjointe	
JOSSÉLIN Hervé, Adjoint	

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 10 DÉCEMBRE 2020**

Mme ALVES PEREIRA Ludivine, conseillère	
M OLÉRON Michel, Conseiller	
Mme ANDRÉO Isabelle, Conseillère	
M LEFEUVRE Michel, Conseiller	
Mme LEROY Élise, Conseillère	
M JOSSET Franck, Conseiller	
Mme VOISIN Sabrina, Conseillère	
M CORDON Jean-Baptiste, Conseiller	
Mme RAMEZ Lydie, Conseillère	
M JOUAN Yann, Conseiller	

